

SEPTEMBRE 2007

En direct de

L'hôtel de ville



Mesdames, Messieurs,
Bonsoir et bienvenue à cette 8^e assemblée ordinaire.

Navette : remboursement confirmé

Commençons par une bonne nouvelle : le Transport adapté et collectif (TAC) nous a confirmé le remboursement du montant de 28 539 \$ qui avait été déboursé pour le service de la navette. Vous vous souviendrez que j'avais demandé ce remboursement puisque aucun service de navette n'aura lieu pour 2007.

Rencontre avec l'Association des propriétaires du lac Morency

Le mardi 31 juillet dernier, quelques collègues et moi avons rencontré le président de l'Association des propriétaires du lac Morency, M. Michel Bois, et des membres du conseil de ce regroupement, concernant une problématique de déversement du sable utilisé durant l'hiver, dans le lac Morency.

L'Association nous avait préparé une belle présentation afin de démontrer que les installations municipales actuelles des bassins de rétention ne suffisent plus et qu'une partie du sable se déverse dans le lac.

Nous avons donc mandaté M. Sylvain Vanier pour faire l'étude de ce dossier et nous faire rapport des correctifs à apporter, à savoir la correction des bassins existants et la nécessité ou non d'en ajouter un autre. Il s'agit d'un dossier très important, d'autant plus que le lac Morency alimente encore notre aqueduc et qu'il est important également de retarder l'eutrophisation de nos cours d'eau.

Inspections

Les inspections des fosses septiques vont bon train. Elles sont terminées au lac à l'Ours, au lac Bleu et sont en cours au lac Connelly. D'autres suivront dans les prochains jours, soit au lac en Cœur, vu la présence à cet endroit des cyanobactéries, ainsi qu'au lac des Quatorze-Îles.

À cause de la difficulté à recruter des employés pour faire ce travail, nous allons ce soir mandater la firme CIMA+ pour remplir cette mission au lac de l'Achigan.

Le conseil reconnaît toute l'importance d'aller de l'avant dans ce dossier, afin de prévenir l'apport de phosphore dans les lacs par des fosses septiques défectueuses et/ou dérogatoires, et la nécessité de protéger également notre lac de plus grande superficie, soit le lac Achigan. Vous vous souviendrez que le conseil avait augmenté le budget de ce programme de l'ordre de 23 000 \$.

Évidemment, nous ne pourrions pas visiter la totalité des propriétés de ce secteur dès la première année. Nous allons vérifier environ 75 maisons avec le budget disponible en 2007.

Inspection des bandes riveraines

Une inspection des bandes riveraines du lac Connelly et du lac de l'Achigan a été effectuée. Plusieurs citoyens coupent encore le gazon jusqu'au bord de l'eau. Le président de l'Association des propriétaires du lac de l'Achigan me demandait, lors de leur assemblée annuelle, quelles mesures nous allions entreprendre contre les contrevenants.



À mon point de vue, avant d'accuser et d'émettre des contraventions, la Municipalité doit étudier chacun des dossiers et, par la suite, émettre une mise en demeure de se conformer au règlement. Ensuite et seulement alors, les contraventions pourront être émises aux récalcitrants. Cette mise en demeure servira de moyen de sensibilisation, et je pense que ce sera le meilleur moyen de gérer ce dossier, et sûrement le moins coûteux.

Assemblée annuelle de l'APLA

Le samedi matin 4 août dernier, nous étions présents, plusieurs collègues et moi, à l'assemblée annuelle de l'Association des propriétaires du lac de l'Achigan (APLA). Le sujet prédominant était la protection du lac, en rapport avec les rives, le lavage de bateaux et la descente de bateaux. Le conseil a, depuis quelques mois, adopté plusieurs règlements dont, entre autres, la protection des bandes riveraines.

Avec les éléments actuels, ces règlements ont été analysés et statués avec une logique, en tenant compte de la réalité. Le président de l'APLA a redemandé que soit modifié ce règlement et d'élargir la bande riveraine à 10 mètres.

Le règlement municipal s'applique à l'ensemble de la population riveraine. Beaucoup de propriétaires riverains n'ont presque pas de terrain et n'ont même pas, parfois, 5 mètres jusqu'au bord de l'eau. Nous avons agi avec respect envers tous. Les premières suggestions, même provinciales, suggéraient d'ailleurs 3 mètres. Nous avons opté pour une distance de 5 mètres pour les terrains construits. La règle des 10 mètres existe également chez nous pour toute nouvelle construction.

En ce qui concerne les bateaux, des discussions auront lieu incessamment. La plupart des municipalités qui ont réglementé ce sujet sont contestées devant les tribunaux. Il faut comprendre également que l'application de règlements coûte de l'argent et, nonobstant les finances, il faut également trouver des employés compétents pour les faire respecter, ce qui n'est pas toujours évident.

En ce qui a trait également aux autres sujets, une rencontre est prévue entre la Municipalité et l'APLA durant le mois d'août.



Bienvenue, Madame la Ministre

Puisque nous avons été durement touchés par le problème des cyanobactéries, il était tout à fait de mise d'accueillir chez nous la ministre Lyne Beauchamp, dans le cadre des annonces récentes du gouvernement provincial pour appuyer les municipalités aux prises avec des algues bleues. On l'aperçoit ici entourée d'André Goulet, président du conseil d'administration de l'Agence du bassin versant de la rivière du Nord; de Daniel Rock, président de l'Association des propriétaires du lac en Cœur; du maire, Gilles Rousseau; et de Jacques Ruelland, président du Conseil régional en environnement des Laurentides.



SEPTEMBRE 2007

Administration

Suite de l'allocution du maire

Milieu humide au lac Bleu

À la suite de la demande de Mme Lise Pilon, concernant le milieu humide situé sur le chemin du Lac-Bleu, qui est d'ailleurs une propriété privée, et considérant que ce dossier est sous la juridiction provinciale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, nous allons ce soir, par résolution, demander au Ministère de maintenir et de protéger ce milieu humide, d'autant plus qu'il est répertorié sur les cartes topographiques.

Assemblée annuelle de l'Association des propriétaires du lac en Cœur

Je devais, ce samedi, être présent à quatre événements durant la journée. J'aurais aimé avoir l'occasion de m'adresser aux membres de l'APLA en début d'assemblée. Mais comme ce ne fut pas le cas, je n'ai pu quitter la rencontre qu'à 12h30 seulement, donc trop tard pour me rendre à l'assemblée spéciale au lac en Cœur, aux prises avec la problématique des cyanobactéries. J'en suis désolé. Monsieur le conseiller Bruno Laroche a assisté à cette rencontre et il vous en fera un compte-rendu sommaire.

Police

Une résolution sera adoptée ce soir pour approuver le règlement d'emprunt # 32-07 de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord pour la somme de 152 000\$. Certains diront: «Encore de l'argent pour la police». Il faut bien comprendre que ces sommes sont des emprunts qui seront compris dans le budget de la Régie et amortis sur 2 ans ou sur 5 ans.



Guy Delorme

Vous vous souviendrez également que je vous ai fait part d'une demande qui avait été faite par la Régie à propos de l'agrandissement du poste de police et qui risquait de coûter cher. À l'époque, je m'y étais formellement opposé, et j'avais suggéré que nous nous penchions sur le problème pour trouver une solution.

Ma première suggestion a été de bâtir un petit poste satellite ici, à Saint-Hippolyte, ce qui, selon le directeur, semblait compliqué pour la gestion du service. Récemment, mon collègue Guy Delorme a apporté la suggestion d'acheter une bâtisse préfabriquée (genre roulotte). Cette idée a fait son chemin et a été acceptée. C'est une solution à un coût vraiment plus abordable et conforme à nos moyens. L'achat, les modifications, l'installation et l'ameublement représentent 58 000\$, plus les taxes, tout cela étant compris dans le projet d'emprunt de 152 000\$.

Je convenais parfaitement avec la nécessité d'agrandir et je pense sincèrement que cet investissement sera rentable pour tout le monde et va satisfaire le service de police. Cela leur permettra de respirer un peu et de ne pas être entassés les uns sur les autres. Pour ce qui est du budget du Service de police de Saint-Jérôme, je laisse le soin à Monsieur le conseiller Guy Delorme d'y répondre.

Office municipal d'habitation

Un dernier petit mot concernant l'Office municipal d'habitation. Nous allons adopter les états financiers de cet organisme, et je veux simplement vous faire remarquer que, malgré toutes les dépenses, nous en sommes arrivés à une contribution municipale moindre que ce qui avait été prévu au budget. Un autre exemple d'une saine gestion.

Je vous prie de noter que la prochaine assemblée du conseil se tiendra le mardi 4 septembre prochain, lendemain de la fête du Travail. Nous allons maintenant procéder à l'ouverture de l'assemblée ordinaire. Merci d'être présents.



Louise Lalonde



Ils se sont dit oui...

Quoi de plus romantique que de se jurer amour, fidélité et loyauté dans un paysage enchanteur comme on en trouve à Saint-Hippolyte... Pour le maire, Gilles Rousseau, c'est toujours un privilège que d'officier à des cérémonies de mariage où des couples heureux unissent leurs destinées. Le 4 août dernier, Ginette Langlois et André Langlois ont prononcé leurs vœux lors d'une journée mémorable, suivis le 11 août par Claudia Ross et Maurice Morin. Profitons-en pour souhaiter, au nom du conseil municipal, le plus merveilleux bonheur aux nouveaux mariés!



Plein de bon sang !

Le 14 août dernier se tenait la traditionnelle collecte de sang hippolytoise, à laquelle a bien sûr participé le maire, Gilles Rousseau. On l'aperçoit ici en compagnie d'Éloïse Sasseville, une visiteuse du lac Saint-Jean venue faire sa part, elle qui travaille cet été à l'Auberge du lac Morency. Voilà une activité pleine de bon sang! Le maire Rousseau en profite pour remercier sincèrement tous les bénévoles, sans qui la collecte ne pourrait avoir lieu.



Roland Sylvain

Travaux publics

Un service pavé de bonnes intentions !

Ah, les routes... Tout le monde le sait quand elles sont en piteux état, et on s'empresse alors de réclamer des travaux de réfection ou de pavage. Mais l'opération coûte très cher, parce que la réfection des routes constitue une tâche complexe, qui nécessite de nombreuses étapes, beaucoup de machinerie, des casse-tête logistiques (notamment pour garder la circulation ouverte malgré les travaux) et, bien entendu, de la main-d'œuvre qualifiée.

À Saint-Hippolyte, on confie généralement les grands chantiers de voirie à des sous-traitants, qui prennent en charge l'ensemble des travaux. Nos employés municipaux s'occupent des réparations d'urgence et de quelques travaux de moindre envergure, compte tenu de leurs nombreuses autres responsabilités et du fait que nous n'avons pas tous les équipements requis.

Vous en doutez ? Voici un aperçu du travail requis pour réparer une route. Un petit reportage photographique qui vous montrera, en quelques clichés, tout ce qui se cache sous le pavé... avec quelques explications appropriées. Lisez ce qui suit, regardez les photos, et vous comprendrez la route que suit le bitume avant de se retrouver sous votre véhicule !

Première étape

On commence évidemment par l'enlèvement des roches, le nettoyage des fossés et par remplacer les ponceaux, s'il y a lieu.



Deuxième étape

Une innovation récente demandée par la Municipalité : l'ancien pavage est pulvérisé sur place, et converti en gravier de 20 mm. On économise ainsi en coûts de transport pour l'enlèvement des vieux matériaux.



Troisième étape

On effectue ensuite le rechargement granulaire, en appliquant une couche d'environ 15 cm de gravier de 20 mm. On fait ensuite le piquetage du chemin pour guider la suite des travaux. La niveleuse prépare alors la couronne du chemin pour assurer un bon égouttement des eaux de ruissellement. On arrose enfin le gravier tout en le compactant.



Quatrième étape

On applique ensuite le nouveau pavage, une couche de 65 mm sur une largeur de 6 m, selon la largeur du chemin à paver.



Cinquième étape

La niveleuse se charge ensuite d'ajuster la hauteur du gravier à celle du nouveau pavage. Puis, une autre machine met la touche finale : le traçage des lignes, jaunes ou blanches selon qu'il s'agit d'un boulevard ou d'une route secondaire.

Travaux de réfection prévus en 2007*

Lac Aubrisson Sud
Rue Simard
Rue de la Colline
Chemin des Quatorze-Îles
378^e Avenue
Domaine Namur
Lac de l'Achigan (côte du village)
Chemin des Hauteurs Nord
Lac à l'Ours Sud
Lac au Pin-Rouge

* Les portions de routes qui sont repavées varient de 140 m à plus de 2 km. Au total, le conseil municipal reconstruira plus de 6 km de routes en 2007.

Urbanisme

Les inspections se poursuivent...

Comme nous l'avons déjà annoncé, la Municipalité investit beaucoup de temps et d'énergie pour assurer l'inspection des installations sanitaires sur son territoire, particulièrement aux abords des lacs. Le recrutement d'inspecteurs dûment formés a été plus difficile que prévu, si bien qu'une partie du mandat a été confiée à la firme CIMA+, qui effectuera plusieurs inspections au coût de 95\$ par unité vérifiée. Nous vous rappelons que les inspecteurs mandatés par la Municipalité sont très bien identifiés, et nous vous invitons à les accueillir avec courtoisie : ils se chargent d'un travail difficile qui vise à protéger notre environnement et la santé de nos lacs. Souvenons-nous-en !



Roger Bujeau

Environnement

Laissez-moi pousser !

Ce cri du cœur, c'est celui de la végétation qui vit au bord de l'eau, le long des berges de nos lacs et cours d'eau... En effet, pour lutter contre les cyanobactéries et d'autres problèmes environnementaux, la Municipalité a adopté des règlements très stricts visant à revitaliser les berges. En vertu de ce règlement, les citoyens vivant au bord de l'eau doivent laisser pousser la végétation à l'état naturel sur une bande de 5 mètres à partir de la ligne des hautes eaux (10 mètres pour les nouvelles constructions). Cela signifie qu'il ne faut rien arracher, couper, enlever, ni même pas tondre la pelouse dans cet espace. Une simple inspection visuelle a permis de constater que beaucoup de citoyens continuent de raser la végétation dans cette bande de protection. Une centaine de lettres ont été expédiées aux contrevenants, dans l'espoir de les sensibiliser et de les inciter à changer leurs habitudes. Passez-vous le mot : laissez pousser ! Il y a de la protection de notre environnement !

SEPTEMBRE 2007

Bibliothèque, loisirs et culture



Bruno Laroche

Tout nouveau, tout beau!

Comme toujours, le Service des loisirs et de la culture de Saint-Hippolyte s'efforce de proposer à la population une combinaison de nouvelles activités à la mode et de valeurs sûres dont nous aimons toujours profiter. En voici un aperçu.

Pour les adultes, plusieurs belles nouveautés sont à l'horaire :

- le Power yoga (pour ceux qui recherchent les bienfaits du yoga jumelés à un exercice physique intense)
- le Chi walking (la grande mode chez nos voisins du Sud, une forme d'entraînement en plein air qui met l'accent sur la conscience du mouvement pour minimiser le risque de blessures musculaires et articulaires)
- les ateliers Santé et saine alimentation (où on ira à la recherche des gras trans, des omégas et j'en passe pour vous aider, notamment à travers l'étude de votre métabolisme de base et du calcul de vos besoins énergétiques, à faire la lumière sur votre saine alimentation et celle de votre famille).

On remarquera aussi la nouvelle orientation pour la danse africaine Rythmes d'Afrique qui, sous la gouverne de Sadio Sissoko, musicien et danseur professionnel sénégalais, accompagné par un musicien au tam tam, saura vous dépayser.

Nous vous proposons également une nouvelle formule pour l'initiation aux vins. Cette fois, c'est François Péloquin, sommelier et directeur de l'Auberge du lac Morency, accompagné à l'occasion de Daniel St-Pierre, sommelier et chef de l'Auberge, qui vous entretiendra sur les techniques de dégustation, les cépages et assemblages, la géographie viticole et les accords mets et vins. Quatre rencontres arrosées de vin, l'apogée étant une dégustation à l'Auberge. Pour le bonheur de vos papilles gustatives!

Des nouveautés jeunesse

Il y a aussi du nouveau pour les jeunes, à commencer par les ateliers Initiation aux arts, qui promettent de développer la créativité par la familiarisation avec différentes formes d'expression telles que le dessin, le bricolage et les couleurs, dans un environnement détendu et amusant.

On retrouvera aussi, parmi les activités offertes aux jeunes, des séances de Rythmes d'Afrique, où ados et adultes pourront goûter à une tout autre culture par l'apprentissage d'une nouvelle forme d'expression.

Enfin, n'oublions pas les valeurs sûres que sont la peinture sur bois, qui nous revient avec un nouveau professeur, le pilates, la gymnastique avec ballons, le yoga, la gymnastique pour tout-petits et plus grands, le hip hop, le karaté pour tous et bien d'autres encore.

Pour obtenir toute l'information complémentaire, ne manquez pas de consulter votre Info loisirs et culture, session automne 2007, ou de nous passer un petit coup de fil!

Inscriptions pour l'automne

Eh oui, le moment est déjà revenu! L'été n'est pas encore terminé qu'il faut déjà s'inscrire aux activités de la session automnale. Pour cela, surveillez la parution de l'**Info loisirs et culture**, disponible depuis le 25 août. Rappelons que les inscriptions auront lieu le vendredi 7 septembre, de 18h à 21h, et le samedi 8 septembre, de 9h à 15h, au pavillon Roger-Cabana et par la suite à l'hôtel de ville. Les activités de l'automne débiteront le samedi 15 septembre.

Nouveautés

Location

Cache-toi si tu peux / Mary Jane Clark
Deux minutes chrono / Robert Crais
La dynastie Ravenscar / Barbara Taylor Bradford
Filles à papa / Tasmina Perry
Les justiciers / Jack Higgins
Le serment des limbes / Jean-Christophe Grangé
Traques / Ian Rankin

Romans

L'angélus de mon voisin sonne l'heure de l'amour / Louise Portal
Et quand viendra la fin du voyage / Régine Deforges
Les fleurs du soir: v. 2 de Docteur Campagne / André Mathieu

Documentaires

La clé de la maîtrise / Charles Haanel
L'homme, ce roseau pensant / Axel Kahn
Ma maison, ma richesse / Robert Dubois
Les produits du marché au Québec / Michèle Serre
Un pouvoir nommé désir / Catherine Nay
Un visa pour l'enfer / Célhia de Lavarène

Enfants

Bandes dessinées

Astérix: Astérix et ses amis
Boule et Bill: Graine de cocker / Verron
Max et Lili: Lili part en camp de vacances / Dominique de Saint Mars
Sourire d'enfer: Pyjama party / Bastien
Totally Spies: Chapeau mesdemoiselles! / Véronique Grisseaux

Romans

Artemis Fowl, v. 5: Colonie perdue / Eoin Colfer
Blanche et le vampire de Paris / Hervé Jubert
Champion de foot / Geronimo Stilton
Comme une cage grande ouverte / Claudine Vézina
Le karaté, c'est pas pour les ratés / Geronimo Stilton
Quatre filles et un jean: le dernier été / Ann Brashares
Le théâtre des ombres / Claudine Vézina

Albums

Il n'y a pas deux enfants pareils / Christina Mia Gardeski

Documentaires

C'est génial d'être une fille / Charlotte Grossetête



Hélène Noël Watier

Ma biblio, mon coup de cœur depuis 30 ans!

Les 30 finalistes ont été tirés au hasard le 22 août dernier (liste disponible à la bibliothèque). Le ou la gagnante du grand prix sera dévoilée lors de la conférence de presse du 23 octobre. Lors de la grande soirée du 13 novembre prochain, tous les prix seront remis aux gagnants. C'est donc un rendez-vous!